

LA TRANSMISSION DES LANGUES FAMILIALES : UN RÔLE GENRÉ ?

EXEMPLE DE PÈRES FRANCOPHONES EN VILLE DE BERNE

The field of languages, their study or teaching are traditionally more invested by women than by men. The same is true for sectors dealing with intimacy and children's education. Being intersectional, are the practices of family language transmission doomed to be gendered? What do testimonies of fathers who speak French in the city of Bern teach us on the matter in 2021?

● Jésabel Robin |
PH-Bern



Jésabel Robin travaille en didactique des langues et des cultures et en sociolinguistique à la PHBern depuis

2007. Ses travaux portent sur les dynamiques entre acteur.e.s et dispositifs de formation, les expériences de mobilité, les politiques linguistiques familiales, le bi/plurilinguisme et les rapports entre communautés linguistiques.

Introduction

À la fois capitale d'une Confédération helvétique plurilingue et d'un canton bilingue (allemand-français) mais commune germanophone, la ville de Berne a inauguré en 2019 sa toute première offre de scolarisation bilingue. Si de nouvelles dynamiques liées aux langues nationales et à leurs enjeux dans les milieux éducatifs y semblent à pied d'œuvre, tous.tes ne semblent pas partager l'enthousiasme pour la « nouvelle idéologie dominante » du plurilinguisme (Maurer, 2011). Certain.e.s francophones semblent exprimer de la méfiance à l'encontre de ce type de formations dont ils.elles estiment qu'elles présentent avant tout des avantages pour les alémaniques. Allant à l'encontre de l'engouement actuel pour les formations bi/plurilingues, cet apparent décalage invite à envisager le point de vue de ces parents francophones, issus d'une communauté linguistique triplement minoritaire (aux niveaux fédéral, cantonal et communal) : comment les parents parmi les quelques 7% de francophones/bilin-

gues de la ville envisagent-ils.elles leur rôle et celui de l'école dans la transmission des langues à leurs enfants ? En quoi les représentations de francophones suisses diffèrent-elles (ou non) de celles de francophones étranger.e.s ? Ces questionnements sont à la base de l'actuel projet de recherche qualitative « *Politiques linguistiques familiales et institutions scolaires : le cas de parents francophones à Berne* » (2019-23)¹ qui se penche sur les politiques linguistiques familiales (dorénavant PLF), à savoir, les modalités de transmission des langues au sein de familles francophones/plurilingues en contexte alémanique.

Collaboration entre trois chercheuses de disciplines différentes (sociolinguistique/didactique des langues, anthropologie sociale et sociologie), plurilingues fonctionnelles mais issues de différents groupes linguistiques (respectivement francophone, germanophone et albanais), ce projet articule interdisciplinarité et plurilinguisme. Trois types de corpus sont recueillis à l'occasion de deux ren-

¹ Voir le site en ligne du projet.

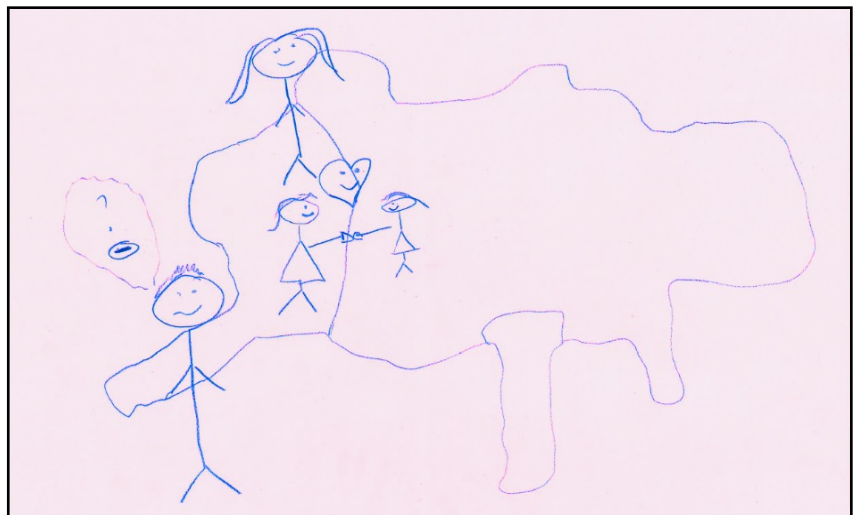
Si l'on retrouve toutes les caractéristiques classiques des politiques linguistiques familiales, (...) on ne retrouve en revanche pas forcément la répartition genrée des rôles attendue.

contres : une « carte » (Robin, 2014) dessinée représentant « Les langues dans notre famille » et un questionnaire lors de la première rencontre puis un entretien semi-directif en auto-confrontation avec les corpus précédents lors de la seconde. Le cadre méthodologique est basé sur une approche compréhensive en co-construction avec la douzaine d'acteur.e.s sélectionné.e.s.

Les analyses thématiques en cours ne semblent pas corroborer à ce stade ce que la littérature scientifique portant sur les PLF a jusqu'à présent mis en lumière (Heller & Levy dès 1994, Deprez, 1996, puis plus récemment Cognigni, 2019 et Parade, 2019), à savoir que la prise en charge de la transmission des langues familiales est principalement assumée par les mères. Si l'on retrouve toutes les thématiques classiques des PLF (choix des prénoms, paradigme langue privée vs. langue publique, stratégies de compensation, la langue comme capital à transmettre, etc.), on ne retrouve en revanche pas forcément la répartition des rôles genrée attendue. On sait pourtant que le domaine des langues, de leur étude ou de leur enseignement est traditionnellement plus investi par les femmes que par les hommes (à l'exception des postes prestigieux des niveaux universitaires où l'on retrouve des hommes) et qu'il en va de même pour les secteurs touchant à l'intimité du foyer et de l'éducation des enfants. À l'intersectionnalité, c'est-à-dire subissant ici simultanément plusieurs formes d'assignation au genre féminin, les politiques linguistiques familiales semblent ainsi vouées à être genrées. Nous proposons ci-après d'interroger le rôle des pères pour éclairer la répartition des genres². Bien qu'ils n'aient pas été interrogés précisément sur ce point, que nous disent entre les lignes les témoignages de pères recueillis dans le cadre de ce projet de recherche ? En retour, que nous disent ces témoignages des acteurs interrogés ? Morceaux choisis...

Le cas de Greg

Greg³ est Suisse-romand, il a 45 ans, son épouse est Suisse-romande et leurs deux enfants sont scolarisés au sein de la nouvelle école bilingue (allemand-français). Voici comment il justifie ce choix de scolarité, en s'appuyant sur sa carte :



Carte de Greg

« Ça, c'est les deux filles. Les deux filles, elles sont vraiment à cheval sur la frontière. Elles ont ce double aspect. Elles sont nées les deux ici [à Berne]. Elles ont vraiment la culture francophone. Avec nous elles parlent français. Mais elles sont très attachées à la ville où elles ont grandi, où elles sont nées, je crois. Et puis, R. [sa première fille], elle est très à l'aise en suisse-allemand. (...) Pour elles, cette frontière est un plus, quoi ! Et pour moi, c'est de leur offrir une chance plus tard de choisir de quel côté elles voudront être. »

Pour Greg, la frontière entre Suisse romande et Suisse alémanique est réelle, aussi bien sur sa carte que dans ses propos. Il souhaite offrir à ses enfants un choix entre deux espaces linguistiques

- ² Afin d'éclairer vraiment cette question, il faudrait comparer de manière plus systématique le rôle des pères et des mères, mais cela n'étant pas possible dans l'espace restreint de cet article, il s'agit ici d'une synthèse.
- ³ Tous les prénoms sont fictifs, les acteur.e.s proposent eux-mêmes leur prénom d'emprunt dans le cadre de l'enquête.

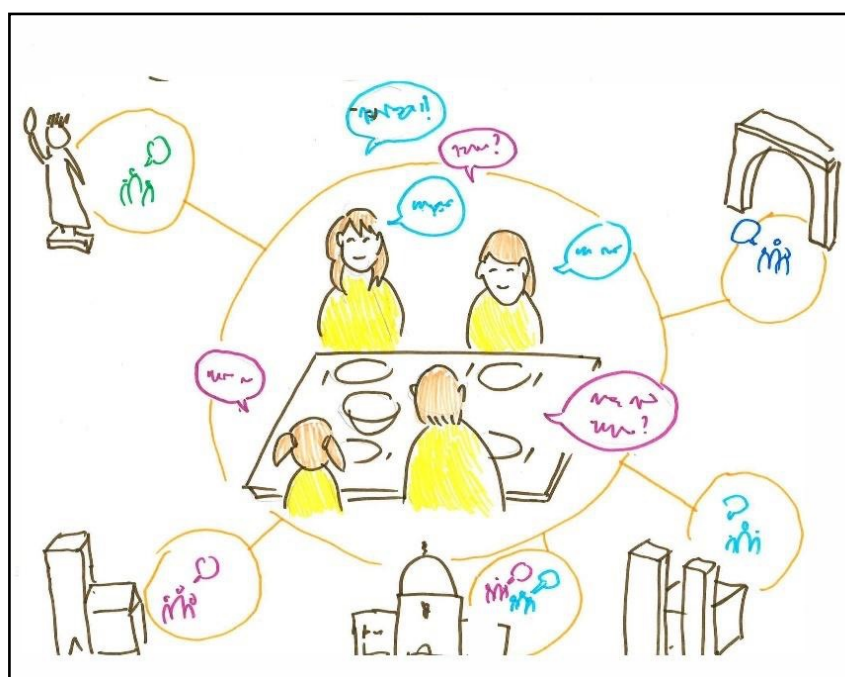
pour lesquels l'enseignement bilingue semble faire office de pont (les enfants se donnent la main par-dessus la frontière). Il s'agit de combiner d'un côté la famille (francophone) et d'un autre l'environnement (alémanique) :

« Qu'elles puissent accéder à la vraie littérature, parce qu'en parlant français avec nous, c'est un bon niveau, mais pour la lecture et tout, ben... c'est l'école ! Nous, quand on lisait des livres en allemand à l'école, c'était déjà la galère. Et puis, on ne comprend pas toutes ces subtilités. »

Ce père porte une attention particulière aux compétences passives écrites de ses filles (compréhension de textes très complexes). Il s'agit d'un objectif ambitieux dans un contexte de ce type. Si Zeiter désigne le choix d'une école bilingue comme une volonté de « femmes transplantées » de maintenir leur langue « en exil » (2018 : 149), le choix correspond plutôt dans le cas de ce père transplanté à une volonté de transmission d'un capital culturel (Zarate, 2004) intimement lié à la langue, en l'occurrence une littérature et ses subtilités.

Le cas d'Eric

Eric est Suisse-romand, il a 40 ans, son épouse est Suisse-allemande et leurs deux enfants sont scolarisés en allemand. Il décrit sa carte, sur laquelle chaque langue est représentée par une couleur :



Carte d'Eric

« C'est une situation à table... où les langues se mélangent, selon la discussion. On n'a jamais une langue complète pour toute une conversation. Je pense, par contre, qu'entre elles, elles vont toujours parler suisse-allemand. »

Dans cette famille-là, les pratiques de communication sont dynamiques et typiquement bilingues, au sein de l'intercompréhension. Chacun parle la ou les langues de son choix, tout le monde comprend la langue des autres, même si tous.tes ne produisent pas forcément dans les deux langues. Selon le modèle Grammont-Ronjat, c'est-à-dire que chaque parent parle « sa » langue.

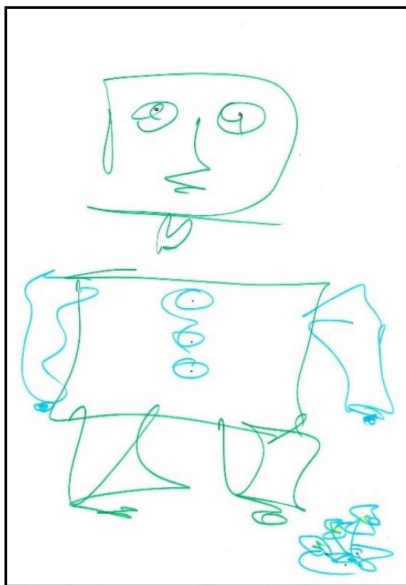
« Ça me touche évidemment, j'aimerais bien qu'elles aient une certaine maîtrise de la langue, on va dire, une certaine affinité ou bien un lien avec le français même si je dois accepter que ce sera peut-être pas le même lien que moi... (...) Ce que j'espère pouvoir leur transmettre c'est une affinité pour pouvoir naviguer un peu dans le monde, pour arriver à communiquer, pour faire des contacts avec des gens francophones sans avoir de problème ou de friction avec la langue. Je pense que ça va être possible, elles vont maîtriser la langue et ... et son utilisation dans le contexte social. Après, elles auront pas toute la culture qui va avec, parce que c'est difficile de transmettre toute la culture qui est liée à une langue, mais elles auront d'autres points de référence, c'est comme ça... »

Interrogé sur son ressenti envers les compétences en français de ses filles, Eric met l'accent sur les interactions et la socialisation.

M. Bertrand se présente comme tout aussi impliqué dans la préparation des ressources nécessaires à l'ascension sociale des enfants traditionnellement attribuée aux mères.

Le cas de M. Bertrand

M. Bertrand⁴ est suisse-romand, il a 63 ans, son épouse est bilingue et leurs trois enfants, symbolisés sur sa carte par les trois boutons de son veston, ont été scolarisés en allemand (ses trois petits-enfants le sont actuellement aussi), par choix :



Carte de M. Bertrand

« Nous, on a fait le choix de mettre nos enfants dans l'école du pays. (...) Quand on a déménagé [de Suisse romande], ils avaient l'âge d'aller en scolarité, 7 ans. Et on est venus en fait à Berne pour mon travail ici, mais aussi pour les mettre à l'école suisse alémanique. J'ai travaillé 4-5 ans à 30% avant, on a choisi ça dans notre couple, ma femme travaillait à 100%, (...) et puis moi je me suis occupé de la famille. Et puis après, quand on est venus ici [à Berne], on a fait l'inverse. Et comme ma femme est bilingue et qu'elle, elle a fait l'école primaire en français et l'école secondaire en allemand, on s'est dit : c'est mieux que ce soit elle qui s'occupe de l'école ».

L'implication dans la vie de famille est présentée comme égalitaire, les PLF comme le fruit de réflexions communes au sein du couple. Les enfants de M. Bertrand, aujourd'hui en couple avec des partenaires germanophones, s'expriment en allemand avec leurs enfants mais ont délégué la transmission du français au grand-père :

« Ils aimeraient bien que je parle à mes petits-enfants en français, chose que je fais du reste. Et ça marche très bien ! Parfois, M. [5 ans], il m'appelle au téléphone et puis c'est en français. »

Se basant sur l'exemple de l'un de ses fils qui, à concurrence égale sur le marché du travail, a été avantagé par son bilinguisme, M. Bertrand présente le français comme un capital (Calvet, 2002), c'est-à-dire une ressource concurrentielle :

« Quand on dit que c'est plus aussi important que ça, le français, ça revient un peu quand même... et de l'avoir, pour moi, c'est pas seulement un plus, c'est un double plus ! »

Ainsi M. Bertrand se présente comme tout aussi impliqué que son épouse dans la préparation des ressources nécessaires à l'ascension sociale des enfants, traditionnellement attribuée aux mères (Merle & Matthey, 2010).

⁴ M. Bertrand est le seul parent romand à ne pas avoir proposé le tutoiement dans le cadre de l'enquête et à n'être ainsi pas appelé par un prénom.

Notre étude esquisse un trait commun, à savoir une répartition qui se veut équilibrée dans les couples des politiques linguistiques familiales, de la prise de décisions à la mise en pratique.

Conclusion

Les trois pères évoqués ci-avant sont, certes, tous romands mais leurs constellations linguistiques familiales respectives sont différentes : épouse Suisse-romande, épouse Suisse-allemande, épouse bilingue. Ils appartiennent à deux générations et résident dans différents quartiers de la ville. Les enfants sont scolarisés en allemand ou en mode bilingue, les PLF ont donc été de nature très différente chez les uns et les autres et pourtant, sans aller jusqu'à dire avec Legendre (2019 : 136)⁵ que les porteurs principaux de la langue d'origine sont les hommes, notre étude esquisse un trait commun à tous, à savoir cette répartition pensée comme équilibrée dans les couples des PLF, de la prise de décisions à la mise en pratique.

Allant à l'encontre de ce que l'intersectionnalité pourrait laisser supposer, ces résultats interpellent : les pères sont-ils habituellement autant interrogés directement que les mères dans les études scientifiques portant sur les fonctionnements familiaux du quotidien ou bien s'adresse-t-on en général plus naturellement aux mères, ne donnant ainsi que leur voix à entendre ? Les pères participant à notre enquête sont-ils, malgré une apparente diversité des profils professionnels, représentatifs d'une catégorie sociale (en l'occurrence urbaine) particulièrement impliquée dans les PLF ? Le statut de la langue française à Berne, officiellement langue étrangère (littéralement *Fremdsprache*) mais relativement valorisée et légitimée en comparaison des langues de la migration traditionnellement associées aux études sur les PLF, incite-t-il davantage les pères à s'impliquer et s'appliquer dans la transmission de la langue ? Autant de questions pour lesquelles les deux années à venir du projet ne seront pas de trop.

⁵ Legendre se penche sur le contexte très précis du breton, langue stigmatisée, au siècle dernier et dont le statut n'a rien à voir avec celui du français en ville de Berne. Il s'agit néanmoins de la seule étude à notre connaissance avançant que ce sont plutôt les pères qui s'assurent de la pérennité des langues familiales.

Bibliographie

- Calvet, L.-J.** (2002). *Le marché aux langues : essai de politologie linguistique sur la mondialisation*. Paris : Plon.
- Cognigni, E.** (2019). Migrant family language policies and plurilingual practices : from mothers' representations to language education policies, In S. Haque (Dir.) *Politique linguistique familiale. Enjeux dynamiques de la transmission linguistique dans un contexte migratoire*. Munich: LINCOM, pp. 67-77.
- Deprez, C.** (1996). Une politique linguistique familiale: le rôle des femmes. *Éducation et sociétés plurilingues*, 1, 35-42.
- Heller, M., & Levy, L.** (1994). Les contradictions des mariages linguistiquement mixtes : stratégies des femmes franco-ontariennes. *Langage et société*, 67, 53-88.
- Legendre, M.-T.** (2019). *Le breton. Langue des mères, langue des frères*. Fouesnant : Yoran Embanner.
- Maurer, B.** (2011). *Enseignement des langues et construction européenne. Le plurilinguisme, nouvelle idéologie dominante*. Paris, Editions des Archives Contemporaines.
- Merle, et al.** (2010). De la langue d'origine à la langue héritée : le cas des familles espagnoles à Bâle et à Genève. *TRANEL*, 52, 9-28.
- Robin, J.** (2014). Cartes de langue(s) et de mobilité(s) de futurs enseignants du primaire à Berne : quand une dynamique dialogique entre les corpus dévoile des représentations du français. *Glottopol*, 24, 64-79.
- Zarate, G.** (2004). Pour l'amour de la France : la construction d'un capital pluriculturel en contexte familial. In M. L. Lefebvre & M.-A. Hily (Dir.), *Situations plurilingues et leurs enjeux*. Paris : L'Harmattan, pp. 25-34.
- Zeiter, A.-C.** (2018). *Dans la langue de l'autre. Se construire en couple mixte plurilingue*. Lyon: ENS Éditions.
- Site du projet « Politiques linguistiques familiales et institutions scolaires » <https://www.phbern.ch/forschung/projekte/politiques-linguistiques-familiales-et-institutions-scolaires-les-cas-de-parents-francophones-a-berne>